

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 2 février 2019 à 19h30 Château La Tourelle – rue Gretry 1 à 4800 Verviers

<u>Présents</u>: Dr Vincent Boniver, Dr Geoffrey Ancion, Dr Baudouin Heinrichs, Dr Yves Gaspar, Dr Claire Goffard, Dr Marc Magnée, Dr Françoise Warnier

Excusés et représentés :

Dr Murielle Schreiden, représentée par le Dr Yves Gaspar Dr Pierre Counet, représenté par le Dr Vincent Boniver

Accueil et mot du Président

La séance est ouverte par le Président, le Dr Vincent Boniver, à 20h00'.

Chers amis,

Je suis heureux de vous accueillir dans ce haut-lieu verviétois pour cette belle soirée.

Cette soirée est extraordinaire parce que vous avez répondu présents en nombre à notre invitation et c'est une magnifique occasion de faire connaissance ou de se revoir et de passer un bon moment ensemble.

24 jeunes médecins et 6 jubilaires ont répondu présents à notre invitation, bienvenue !



[1]

La SMAV, société centenaire, a la singularité d'être composée de généralistes et de spécialistes. Elle compte 350 membres. Nous sommes 10 dans le comité et cette année, nous avons deux candidats pour renforcer l'effectif, merci à eux pour leur dévouement.

La SMAV a pour objectif d'assurer une formation médicale continue mais également de promouvoir les contacts et la convivialité entre médecins.

Mais revenons-en à l'ordre du jour :

Approbation du PV de l'AG du 3/2/2018

Les membres effectifs ont pris connaissance du PV de l'assemblée générale du 3/2/2018 et l'ont approuvé. Je vous informe qu'il peut être consulté sur le site de la SMAV asbl sous l'onglet document. L'accès est SMAV puis 6004

Présentation des comptes et approbation

Le Dr Baudouin (René) Heinrichs, Trésorier, présente les comptes pour approbation.

Le mouvement net de trésorerie du 01/01/18 au 31/12/18 s'établit à montant négatif de 1478€ par différence entre les soldes bancaires au 31/12/17 et au 31/12/18.

L'état du patrimoine final au 31/12/18 comprend :

Un stock de fournitures de bureau évalué à 700€

Du sponsoring concernant 2018 encore à recevoir pour 7150€

Des avoirs bancaires disponibles pour 86.427,45€ correspondant aux soldes mentionnés sur les extraits bancaires et au solde de caisse du 31/12/18.

Des dettes diverses pour 2753€ correspondant aux factures reçues mais payées après le 31/12/18.

L'apport initial au 22/11/2014 était de 54860€. Après un bénéfice reporté de 35490€ et le bénéfice de cet exercice fiscal d'un montant de 1469€, les fonds sociaux s'élèvent à 91819€.

Ces comptes ont été avalisés le 18/01/19 par Madame Olivia Weerts, comptable chez BDO et ont été approuvés le 2/2/2019 par les membres effectifs.

Ils seront déposés prochainement au Greffe du Tribunal de Commerce de Liège division de Verviers et consultables en toute transparence.



Présentation des projets de l'ASBL

Une initiation à l'œnologie sera organisée au printemps

Fixation de la cotisation 2019

La qualité de membre adhérent s'acquiert par paiement d'une cotisation fixée annuellement et variable selon le statut du médecin.

En 2019, elle reste fixée à 90€ pour les médecins ACTIFS exerçant à temps plein ainsi qu'à temps partiel, 110€ pour tous ceux qui souhaitent recevoir nos courriers en version papier et 20€ pour les médecins NON ACTIFS .

La gratuité est maintenue pour les assistants et les médecins dont c'est la première année d'installation.

Mais avant que ne vous soient présentés les rapports des différentes commissions par mes collaborateurs, je voudrais adresser une pensée émue aux confrères qui nous ont quittés au cours de l'année 2018 :

- Dr Philippe DAUBY
- Dr Joëlle VANDENDOOREN

Présentation des rapports d'activité de 2019

<u>Le Dr Yves Gaspar, un des quatre responsables de la commission scientifique en 2018, expose le rapport de leur commission</u> :

L'année 2018 fut encore riche en événements scientifiques.

Dix conférences ont été organisées le jeudi soir. Elles se sont déclinées autour de plusieurs thèmes médicaux et paramédicaux. Des orateurs, le plus souvent du cru, suivant leur domaine de prédilection, nous ont exposé, avec qualité, des sujets aussi variés que l'hépatite C, l'œil vieillissant, l'hypercholestérolémie, le rôle du médecin en cas d'accident nucléaire et bien d'autres...

Il y eut des conférences plus sensibles sur la délinquance sexuelle et juridiques sur l'évolution de la responsabilité médicale.



L'après-midi d'éthique du mois de septembre était orientée sur le patient connecté avec des intervenants très actifs dans le domaine du CHU, du CHC ainsi que de l'UCL.

La grande journée médicale du mois de novembre axée sur le diabète a connu un franc succès avec plus de 130 participants. Les sujets abordés étaient d'actualité tantôt pratiques tantôt innovants avec le professeur Hillbrands de l'UZ Brussel sur la greffe des cellules souches, avec le Professeur Crenier de l'ULB sur les nouvelles techniques de monitoring de la glycémie.

Nous mettrons encore tout en œuvre pour que le prochain programme scientifique soit aussi attrayant et attendons d'éventuelles suggestions de votre part.

<u>Le Dr Vincent Boniver, responsable de la commission d'accréditation expose le rapport de sa commission</u> :

16 activités ont été organisées par la SMAV et ont fait l'objet d'une accréditation en 2018. Cela correspond à un total de 38,5 points, dont 10 points en rubrique éthique et économie.

La SMAV est également intervenue pour des demandes d'accréditation concernant des conférences organisées par la plate-forme des soins palliatifs et par des membres de la SMAV.

La SMAV a demandé à l'AGEF d'obtenir pour 2019 leur agrément comme organisateur afin de gérer les demandes d'accréditation spécifiques à leurs organisations (point santé, point garde, soins palliatifs)

Vous trouverez sur notre site internet <u>www.smav.be</u> dans le bas de la page d'accueil, le lien vers le site INAMI pour la gestion de l'accréditation en ligne.

<u>Le Dr Françoise Warnier, une des trois responsables de la commission sports et loisirs expose le rapport de leur commission</u>:

Le 10 juin Pierre Counet a organisé une randonnée à vélo à la découverte de Maastricht et ses environs commentée avec brio par André Mineur. Cette balade a bénéficié de l'animation des rues par des groupes de jazz et a été agrémentée d'un pique-nique aux pieds des remparts.

Fin septembre, nous avons partagé 5 jours de rêve lors de notre 8ème séminaire; nous avons arpenté les Pouilles à la découverte de son patrimoine culturel et paysager tout en découvrant sa gastronomie et ses trésors secrets. Nous n'oublierons pas l'accueil reçu là-bas, souvent agrémenté de bons vins dont nous avons ramené quelques bouteilles d'ailleurs grâce à l'organisation impeccable de Didier Lamalle: définitivement, un bon cru...

Le 21 octobre, par une froide mais splendide matinée d'automne, Jean Collard, Roger Herman ainsi qu'Arnaud Collard nous ont fait marcher dans les étroits sentiers de la Fagne bien asséchés par cet été torride afin d'apprendre les rudiments de la faune et la flore. Nous avons



ensuite dégusté la bière de la brasserie Peak avant de partager un délicieux repas et enfin de profiter d'une visite guidée de la brasserie de Gauthier Demolin.

Pour 2019, nous prévoyons une découverte de l'œnologie chez Charlier avant d'envisager d'autres projets qui, nous l'espérons, vous plairont également.

Admission de nouveaux membres effectifs

Nous avons reçu deux candidatures pour le poste de membre effectif :

- Dr Catalin MARIS, médecin spécialiste chirurgien au CHRV
- Dr Grégory HUBIN, médecin spécialiste ORL au CHC et Malmedy

Nos statuts prévoient que l'admission de nouveaux membres effectifs est décidée souverainement par l'Assemblée Générale statuant à la majorité des deux tiers des voix présentes ou représentées par une délégation écrite annexée à la convocation.

Les membres effectifs ici présents et représentés marquent leur accord sur l'admission des nouveaux membres effectifs susmentionnés. Cette admission sera constatée par le procèsverbal de la présente Assemblée Générale et par l'apposition par le membre nommé de sa signature à la suite dudit procès-verbal. Par cette signature, les nouveaux membres manifestent leur acceptation et s'engagent à respecter les statuts de la SMAV et notamment l'objet social tel que défini à l'article 2 des présents statuts.

Divers

Rien à signaler

Le Président, Dr Vincent BONIVER, clôture l'Assemblée Générale à 20h30'.

La soirée se poursuit par l'hommage à nos jubilaires présentés par le Dr Vincent Boniver, l'accueil des nouveaux assistants en médecine générale introduits par le Dr Geoffrey Ancion et Le Dr Philippe Angenot et l'accueil des nouveaux spécialistes introduits par le Dr Marc Magnée.

Jubilaires:

- Dr Raymond BONIVER
- Dr Gérard BOXHO
- Dr Paul DEFRANCE
- Dr Philippe LEJEUNE
- Dr Jean-Claude SERVAIS
- Dr Françoise PIRON



Généralistes:

- Dr Florence BECKERS
- Dr Guillaume COMELIAU
- Dr Cécile CRUCIFIX
- Dr Numa DELAHAUT
- Dr Sophie DETHIER
- Dr Louis DUBOIS
- Dr Corentin EVRARD
- Dr Ophélie HEINEN
- Dr Mathilde HOUBAILLE
- Dr Johannie MORAY
- Dr Maryline PILLITTERI
- Dr Florence ROBERT
- Dr Isabelle SCHAAPS
- Dr Camille SCHNACKERS
- Dr Nora VANDERHEYDEN
- Dr Lucie VEGA
- Dr Adeline WERTZ

Spécialistes:

- Dr Fabienne BASTIN
- Dr Perrine DUPRIEZ
- Dr Delphine LEGRAND
- Dr Anh-Tho LY
- Dr Kevin QUINONEZ
- Dr Isabelle WALRAFF
- Dr Andrei ZAPOROJANU

Docteur Vincent BONIVER, Président

Docteur Geoffrey ANCION, Vice-Président

Docteur René HEINRICHS, Trésorier

Siège Social - rue de la Marne 4 – 4800 Verviers - BCE 050.6860.830 Secrétariat : 0497 13 04 39 – secretariatsmav@gmail.com

[6]

Signature des nouveaux, membres effectifs :

Docteur Catalin MARIS

Docteur Grégory HUBIN

ANNEXE : registre des membres modifié au 2/2/2019